

DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

avec

**FRANÇOIS
HOLLANDE**



François LAMY

Ministre délégué
chargé de la Ville
52 ans, marié et
père d'une fille de 19 ans

Madame, Monsieur,

En portant François Hollande à la Présidence de la République le 6 mai dernier, les Français ont fait le choix du changement. Ils ont fait le choix de donner la priorité à la jeunesse et à l'éducation. Ils ont fait le choix du redressement de notre production pour sortir notre pays de la crise, le choix de la réduction de nos déficits pour maîtriser la dette, le choix de la préservation de notre modèle social pour assurer à tous le même accès aux services publics. Ils ont fait le choix de l'exigence environnementale pour réussir la transition écologique. Enfin ils ont choisi de donner une nouvelle orientation à l'Europe pour l'emploi, pour la croissance, pour plus de justice.

Les 10 et 17 juin, il nous faudra donner une majorité au changement sans laquelle rien ne sera possible. Imaginez-vous que nous pourrions changer les effets de cinq années de Présidence de Nicolas Sarkozy si ce sont les mêmes qui obtiennent la majorité à l'Assemblée Nationale ? Alors le 10 et 17 juin il nous faudra donner une majorité forte au Président de la République.

Le Président François Hollande m'a fait la confiance et l'honneur de m'appeler au gouvernement en me nommant Ministre délégué chargé de la Ville. Je mesure la responsabilité et l'ampleur de la tâche que cela représente. Je la mesure parce que je la connais. **Député de la circonscription depuis 1997 et Maire de ma commune depuis plus de 10 ans, je sais les enjeux de nos territoires.**

J'aurai à cœur dans les prochains mois de soutenir les élus de vos communes, de répondre à vos problèmes de transports, de logement, de garde d'enfants ou d'emploi. J'ai la volonté de continuer à œuvrer pour votre sécurité et la défense de votre environnement.

J'ai choisi comme suppléant mon ami Jérôme GUEDJ, avec qui je travaille depuis de nombreuses années. Homme de terrain, il a fait la preuve de sa compétence en présidant depuis un an le Conseil général de l'Essonne. Il a su donner en peu de temps à cette collectivité le dynamisme dont elle avait besoin tout en mettant la justice au cœur de ses politiques.

Dans notre circonscription vous avez été une large majorité de citoyens à choisir François Hollande comme Président de la République. En son nom je vous en remercie. **Il faut les 10 et 17 juin prochain poursuivre ce mouvement** en lui donnant les moyens de mettre en œuvre le changement que vous attendez et qu'il veut mettre en œuvre.

Ensemble donnons une majorité au changement !



Suppléant

Jérôme GUEDJ

40 ans
Président
du Conseil général
de l'Essonne
Conseiller municipal
de Massy



FRANÇOIS LAMY, votre député

Dès le 10 juin, Votez François LAMY Donnons une majorité au changement

avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**



Le changement c'est tout de suite et c'est concret !

François Hollande vient tout juste d'être élu et déjà des engagements importants ont été tenus. Pour l'Europe, François Hollande a commencé la renégociation du traité d'austérité en faveur de la croissance et de l'emploi. En outre, le Gouvernement formé par Jean-Marc Ayrault comporte autant de femmes que d'hommes, la rémunération du chef de l'Etat et des ministres a été réduite de 30%, ces derniers ont signé une charte de déontologie pour éviter tout conflit d'intérêt. Dès demain d'autres mesures suivront :

- > **L'allocation de rentrée scolaire** sera revalorisée de 25% dès le mois d'août
- > **Le droit de partir en retraite à 60 ans** sera rétabli pour les personnes qui ont commencé à travailler tôt et qui ont leurs annuités.
- > **Une conférence nationale pour la croissance et l'emploi** sera convoquée en juillet avec les organisations syndicales et patronales
- > **2 000 assistants d'éducation** seront recrutés pour la rentrée
- > Une caution nationale solidaire va être mise en place pour le **logement des jeunes**

Avec la Majorité Présidentielle j'agirai pour le changement :

- > **Priorité à l'emploi** : 150 000 emplois d'avenir seront créés pour les jeunes ; mise en œuvre du contrat de génération pour permettre aux jeunes d'être embauchés en CDI et aux salariés expérimentés de rester dans l'entreprise pour les former.
- > **Pour le logement** : encadrer les loyers dans les zones où les prix sont excessifs, mettre à disposition des terrains disponibles de l'Etat aux collectivités locales qui construiront 2,5 millions de logements sociaux, étudiants, en accession à la propriété ; Renforcer la loi SRU pour obliger les communes récalcitrantes à construire plus de logements sociaux.
- > **Produire en France**. Une banque publique d'investissement soutiendra les filières d'avenir, financera les PME, renforcera nos fleurons à l'export. La recherche et l'innovation seront encouragées.
- > **Reconstruire l'école de la République** : création massive de postes dans l'éducation, vraie formation des enseignants, aide aux devoirs et suivi personnalisé des élèves. Une allocation d'études et de formation sous conditions de ressources sera mise en place.
- > **Améliorer votre vie quotidienne** : soutien à l'hôpital public et baisse du prix du médicament ; tarifs progressifs pour l'eau, l'électricité et le gaz ; indexation des allocations familiales sur les prix ; création de postes pour la police, la gendarmerie et la justice, ainsi que rétablissement d'une police de proximité ;
- > **Lutter contre les discriminations et pour la démocratie** : volet handicap dans chaque loi ; droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples ; droit de vote des étrangers en situation régulière aux élections locales ; non cumul des mandats ; indépendance de la justice ; démocratie sociale, décentralisation et défense de la laïcité.
- > **Pour assurer la transition énergétique** : réduire la part du nucléaire dans l'électricité à 50 % en 2025, développer massivement les énergies renouvelables et leurs filières industrielles. Isoler un million de logements par an pour faire baisser la facture de chauffage.

L'EXEMPLARITÉ EN ACTE

François HOLLANDE a mis au cœur de sa campagne électorale le renouveau de la vie publique et l'exemplarité pour tous les élus. Conformément à la charte de déontologie que j'ai signé en Conseil des Ministres et à la demande du Président de la République, j'aurai démissionné de mon mandat de Maire et de Président de Communauté d'Agglomération avant les élections législatives. Elu député, conformément à la loi, mon suppléant Jérôme GUEDJ me remplacera et vous représentera à l'Assemblée nationale le temps de mes fonctions ministérielles.